



C.R.E.A.
Comité Régional d'Équitation d'Auvergne

CHAMPIONNAT D'AUVERGNE D'ENDURANCE
REGLEMENT 2009

Ouvert à tous les cavaliers licenciés en Auvergne, de plus de 12 ans, ou moins mais accompagnés par un concurrent adulte, participant aux courses dans la région Auvergne.

Pour le **championnat club**, seront pris en compte les courses suivantes :

- | | |
|---------|---------------------------------|
| ♣ 20 km | ♣ 60 km |
| ♣ 30 km | ♣ 60 km SHF jeunes chevaux |
| ♣ 40 km | vitesse limitée avec classement |

Pour le **championnat amateur**, seront pris en compte les courses suivantes :

- | | |
|---------|--|
| ♣ 20 km | ♣ 90 km FFE vitesse limitée avec classement |
| ♣ 30 km | ♣ 90 km 6 ans SHF à vitesse limitée avec classement |
| ♣ 40 km | ♣ 60 km SHF jeunes chevaux vitesse limitée avec classement |
| ♣ 60 km | |

Toutes les épreuves courues sur le territoire Auvergnat comptent pour le championnat. Chaque cavalier peut participer, au cours de la saison, avec différentes montures.

Un classement du meilleur jeune dans chaque catégorie (amateur et club).

Le jeune cavalier 18 ans et moins dans l'année civile (soit né après ou en 1991) ayant obtenu le plus de points, fera l'objet d'une remise des prix spécifique meilleur jeune.

C.R.E.A.
Comité Régional d'Équitation d'Auvergne

Pour calculer les résultats, à chaque journée de course, les points de chaque concurrent seront retenus, et un coefficient leur sera attribué, en fonction de l'épreuve, afin de rééquilibrer les chances de chacun.

- ♣ Epreuve 20 km → 10 à 12 km/h
→ ou 12 à 15 km/h
- ♣ Epreuve 30 km + 2 points → 12 à 15 km/h
- ♣ Epreuve 40 km → 10 à 12 km/h
→ ou 12 à 15 km/h
- ♣ Epreuve 60km + 3 points → 12 à 15 km/h
- ♣ Epreuve 90km + 4 points → 12 à 15 km/h

$$\text{Points CREA} = \frac{\text{Vitesse réalisée} \times 2 - \text{vitesse minimale de l'épreuve} \times 100}{\text{Fréquence cardiaque}}$$

Sur l'ensemble des journées, les 3 meilleurs scores de chaque cavalier seront retenus pour établir le classement final. Pour le classement définitif du Championnat d'Auvergne, la licence compétition retenue est celle de la dernière course du Championnat.

Le championnat d'Auvergne 90 km vitesse libre (ouvert aux cavaliers amateur et pro) aura lieu le 27 septembre 2009 à Chalinargues dans le Cantal et donne lieu à deux classements :

- Un championnat de 21 ans ou moins dans l'année civile (soit né après ou en 1988)
- Un championnat plus de 21 ans dans l'année civile (soit né avant 1988)